

## Rapport d'activité 2025 – Organisme de formation

### 1. Présentation de l'organisme de formation

Créé en 2022 et détenteur de la certification QUALIOPi depuis 2023, l'organisme de formation de PISAN Avocats propose des formations à destination des entreprises, organisations culturelles, médias et établissements d'enseignement. Les formations portent principalement sur la prévention des risques psychosociaux (RPS), la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) et l'accompagnement des pratiques managériales et RH.

Les formations sont conçues et animées par des avocates exerçant en droit du travail, en droit pénal et en droit de la presse et intervenant régulièrement dans des contextes d'enquêtes internes, de gestion de crise et d'accompagnement des organisations.

La pédagogie privilégie une approche opérationnelle fondée sur l'analyse du cadre juridique, l'étude de situations concrètes rencontrées dans les organisations, les échanges d'expérience entre participant·es et des mises en situation permettant d'ancrer les apprentissages.

### 2. Bilan général de l'activité 2025

En 2025, l'organisme de formation a poursuivi le développement de ses actions de formation auprès d'organisations issues principalement des secteurs culturel, médiatique et éducatif. L'activité de formation s'est principalement déroulée en intra-entreprise afin d'adapter les contenus pédagogiques aux besoins spécifiques des organisations accompagnées.

Les indicateurs d'activité pour l'année 2025 sont les suivants :

<u>Indicateur</u>	<u>Résultat</u>
Organisations accompagnées	4
Sessions de formation	17
Jours de formation	13,5
Heures de formation	91 h
Stagiaires formés·es	129

### 3. Répartition des modalités pédagogiques

L'activité de formation est majoritairement réalisée en présentiel, afin de favoriser les échanges collectifs, l'analyse de situations professionnelles et les mises en situation.

<u>Modalité</u>	<u>Sessions</u>	<u>Pourcentage</u>
Présentiel	14	82 %
Visioconférence	3	18 %

### 4. Répartition des thématiques de formation

La prévention des risques psychosociaux constitue la principale activité de formation de l'organisme. Les formations relatives aux violences et harcèlements sexistes et sexuels représentent également une part significative de l'activité.

<u>Thématique</u>	<u>Sessions</u>	<u>Pourcentage</u>
Risques psychosociaux (RPS)	10	58,8 %
Violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)	4	23,5 %
Management / pratiques RH	3	17,7 %

### 5. Répartition des publics formés

Les formations ont principalement concerné des managers, acteurs clés de la prévention des risques professionnels au sein des organisations.

<u>Public</u>	<u>Nombre</u>
Managers	107
Référentes VHSS	2
Entrepreneur·ses / porteurs de projet	20

### 6. Présentation des formations réalisées

#### Formation : Prévention des VHSS – incubateur média

Deux sessions de trois heures ont été organisées auprès des porteurs de projets accompagnés par un incubateur média. La diversité des profils (projets à différents stades de développement) a conduit à des échanges particulièrement riches sur les enjeux juridiques et médiatiques.

L'évaluation de la formation fait apparaître un niveau de satisfaction très élevé.

<u>Indicateur</u>	<u>Résultat</u>
Taux de réponse	47,6 %
Satisfaction contenu	4,9 / 5
Satisfaction intervenant	5 / 5
Montée en compétence ressentie	4,9 / 5

Ce qu'en ont pensé les participant•es ? « *super clair et pédagogique* » ; « *essentiel ! merci !* ».

### **Formation : Risques psychosociaux (RPS) – reconnaître, prévenir et intervenir**

Cette formation a été réalisée auprès d'une société de gestion collective du secteur culturel. Dix sessions d'une journée (7 heures) ont été organisées en présentiel dans les locaux du client.

Objectifs pédagogiques : savoir définir les risques psychosociaux, disposer d'outils d'analyse des situations de travail, identifier les situations à risque et savoir agir et réagir face à une situation de RPS.

La formation a permis d'apporter un cadre juridique clair, de partager des outils d'analyse des situations de travail et de développer des réflexes managériaux en matière de prévention. Les participants ont particulièrement apprécié les études de cas et les outils concrets proposés.

### **Formation : Prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels**

Deux sessions de formation ont été réalisées dans une société de management d'artistes afin d'accompagner la mise en place du dispositif de référentes VHSS.

La formation a permis de clarifier les définitions juridiques, les mécanismes favorisant les violences sexistes et sexuelles et le rôle des référentes. Les participantes ont particulièrement apprécié le caractère concret et rassurant de la formation.

### **Formation : Conduite des entretiens professionnels**

Trois sessions de formation en visioconférence ont été réalisées auprès de managers d'une société d'enseignement culturel. La formation a permis de clarifier les obligations légales liées à l'entretien professionnel et de proposer des outils pratiques pour structurer ces entretiens.

## 7. Tableau synthétique des formations par client

<u>Client / secteur</u>	<u>Formation</u>	<u>Sessions</u>	<u>Durée</u>	<u>Participants</u>
Société de gestion collective (musique)	RPS	10	7h	93
Société de management d'artistes	VHSS + référentes	2	3h	2
Incubateur média	Prévention VHSS	2	3h	20
Société d'enseignement culturel	Entretiens professionnels	3	3h	14

## 8. Qualité et amélioration continue

L'organisme de formation met en œuvre une démarche d'amélioration continue conforme aux exigences de la certification Qualiopi. Les retours des participant·es et des organisations clientes sont analysés afin d'améliorer les contenus pédagogiques et les modalités d'animation.

Aucune réclamation n'a été enregistrée au cours de l'année 2025.

## 9. Accessibilité des formations

L'organisme de formation veille à l'accessibilité de ses formations pour les personnes en situation de handicap. Les participant·es peuvent signaler toute situation nécessitant une adaptation pédagogique ou organisationnelle afin de permettre la mise en place de solutions adaptées.